

MASSIF DU MORMONT – NE PAS (EN) DEMORDRE



Sur le site de l'usine, une sirène lance cinq coups de klaxon, une pause, puis un coup encore. Tels sont les signaux de l'explosion imminente. Une charge de dynamite fait s'effondrer un pan de montagne dans la carrière du cimentier Holcim à Eclépens. Un pan de plus pour la construction en Suisse romande, un pan de trop pour l'Association de sauvegarde du Mormont (ASM).

Les pour, les contre, un inextricable désaccord secoue la région. « L'ASM se considère comme David face à Goliath », illustre peut-être sans se souvenir de la fin de l'histoire Alain Kouo, porte-parole d'Holcim. Le géant – qui a fusionné avec Lafarge en 2015, en faisant un groupe présent dans 90 pays qui emploie 115 000 personnes – jouit depuis 1953 d'un permis d'exploitation à Eclépens dans le canton de Vaud.

En 2013, Alain Chanson, docteur en biologie, François de Coulon, qui exploite le domaine agricole et viticole familial du château d'Eclépens et Pierre Planchamp, éducateur, se sont rencontrés en se promenant sur le Mormont. Las de voir la colline dévorée, ils ont décidé de se mobiliser et « scellé une entente comme les trois Suisses », s'amuse ce premier. Plus tard, « lorsque les autorités cantonales et les représentants d'Holcim sont venus présenter à la population les projets d'extension de la carrière, nous nous sommes levés et nous avons annoncé que nous allions créer une association », raconte Alain

Chanson, cofondateur et président de l'Association de sauvegarde du Mormont qui souhaite protéger un patrimoine archéologique, biologique et touristique. Selon lui, elle compte désormais deux cent membres, habitants des communes d'Eclépens et de la Sarraz, mais pas uniquement. « Il y a des peurs, toutes les personnes qui souhaitent l'arrêt de l'exploitation ne sont pas forcément membres ».

MILITER AU-DELÀ DES COMPENSATIONS

L'association de sauvegarde n'est pas seule à s'intéresser à la colline. Pro Natura Vaud, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du Paysage, Helvetia nostra ou le WWF Vaud sont déjà au front depuis longtemps. Ces groupes ont formulé en juillet 2015 une opposition contre le plan d'extension de la carrière en direction du nord-ouest, sur le lieu-dit « La Birette », qui serait réalisée jusqu'en 2029.

Alors pourquoi l'ASM, pourquoi une autre mobilisation dans le paysage? Alain Chanson distingue nettement ses engagements: « Pro Natura, dont par ailleurs je suis aussi membre et désormais responsable du groupe Mormont, recherchent surtout des compensations. Nous, nous sommes une organisation militante, nous nous opposons à toute extension de la carrière ». Selon le président de l'ASM, Holcim a disposé de suffisamment de

liberté pour exploiter le Mormont: « il serait maintenant temps que le cimentier se retire en renaturant la zone exploitée ».

L'entreprise avait notamment envisagé le projet d'une extension de la carrière vers le nord-est, soit sur les hauts de la colline, projet qui a conduit à de vives réactions. En juin dernier, le Grand Conseil vaudois s'est accordé au vœu de protection du sommet, formulé par la commission d'évaluation du plan directeur des carrières. La plus haute partie du massif, comme toute la zone autour de l'exploitation Holcim, est en effet inscrite à l'Inventaire fédéral des paysages (IFP) pour sa géologie, sa faune et sa flore, « un monument naturel unique en son genre », peut-on lire dans le descriptif publié sur le site de la Confédération. Le but de l'IFP étant de « préserver la diversité et la spécificité de chaque objet tout en contribuant à conserver la beauté des paysages, les ressources naturelles et la biodiversité en Suisse », cette inscription devrait assurer la non-exploitation du faite de la colline.

Le concernant, du côté d'Holcim, on assure qu'il n'est pas l'enjeu du débat. Mais c'est peut-être qu'il ne l'est plus. Car, « si l'autorisation était donnée, vu la qualité de la roche, il est clair que nous l'exploiterions un jour », affirme le porte-parole de l'entreprise. D'ailleurs, toujours visibles sur le site internet de l'entreprise d'Eclépens, les aquarelles illustrant l'évolution sur 100 ans de l'exploitation puis la renaturation de la zone montrent, avant complètement partiel, un sommet du massif très entamé.

Malgré le vœu prononcé par le parlement vaudois, Alain Chanson reste inquiet et déplore « le retard des mesures de comblement et de renaturation des parties exploitées qui auraient déjà dû commencer. Il s'agit d'un signe qui prouve qu'Holcim lorgne toujours sur la partie sommitale et n'a pas l'intention d'arrêter l'exploitation ».

De son côté, naturellement consciente de ce qu'une telle exploitation implique, l'entreprise vante ce qu'elle met en œuvre pour la nature aux abords de l'usine. Ainsi, dans l'ancienne carrière Testori renaturée par Holcim comme mesure de compensation, se sont développés les rares *orchis bouc*, « étonnantes orchidées à odeur de bouc ». Par ailleurs, installée au cœur même de la carrière, une couvée de faucons pèlerins a vu le jour. En réponse à cet heureux événement, l'ASM renvoie depuis son site web au film sur le précieux volatile réalisé par le naturaliste Vincent Chabloz, qui n'a pas traqué les images de l'animal uniquement dans la carrière Holcim. Alain Chanson souligne que « l'aire de dispersion de l'oiseau est la plus importante au monde et que pour se reproduire il ne niche que très rarement dans des falaises créées par les exploitations ». Mais des extraits de la réalisation se trouvent également sur le site web de l'entreprise, qui a projeté le film lors de sa journée portes ouvertes, le 12 septembre dernier. Un même support, deux arguments.

Détaché du Jura, le massif du Mormont est un « objet naturel unique » dont le sol calcaire est exploité depuis 1953 par le cimentier Holcim. Alors que les grandes organisations de protection de la nature sont déjà en négociation avec l'entreprise et ont formulé une opposition en juillet de cette année, une mobilisation citoyenne a fondé en 2013 l'Association de sauvegarde du Mormont pour stopper l'exploitation de la colline. Le 12 septembre dernier, lors de la journée portes ouvertes de l'usine, elle a organisé une manifestation.

Ce même jour, devant l'usine alors qu'elle accueillait plus de 800 personnes, l'ASM a organisé une manifestation. Une quinzaine de membres de l'association était présente, des plaquettes ont été distribuées aux visiteurs et des banderoles affichaient les slogans: « Mormont ou mort-mont » mais aussi « Mormont sacré et massacré ». Le regroupement a donné lieu à des discussions entre François Girod, directeur d'Holcim, et les manifestants. « Le tout s'est déroulé dans une ambiance d'écoute mutuelle », rapporte le président de l'ASM.

UN VILLAGE PROFONDEMENT DIVISÉ ?

Mais qui sont ces citoyens qui se mobilisent pour le Mormont? Alain Chanson raconte avec ferveur: « quand j'étais jeune, je venais faire de la grimpe à Eclépens. Dans les années 1970, mes collègues biologistes de l'Université ont empêché la construction d'une route qui aurait traversé le massif. » Les questions écologiques préoccupaient déjà le biologiste, puisqu'il faisait son travail de certificat de botanique sur les prairies sèches à orchidées du Mormont. Trente ans plus tard, il a saisi une occasion: « Holcim vendait des terrains au pied de la colline. J'ai acquis une parcelle sur laquelle j'ai construit ma maison. » Tout dans le récit du biologiste montre ses liens tant scientifiques qu'émotionnels avec la campagne éclépanaise. Et de son point de vue, « l'installation d'Holcim sur le Mormont est depuis le début un scandale écologique ».

Pour Claude Dutoit, syndic d'Eclépens, les personnes ayant rejoint l'ASM n'ont pas un attachement ancien à la région. Ce sont des urbains venus s'installer récemment. « Les gens viennent habiter dans un village pour être tranquilles, ils veulent du confort et surtout pas d'ennuis. La plupart ne s'investissent pas dans les sociétés, ils ne s'engagent pas dans la politique », résume le municipal. Cette vision ne rend pas compte de l'ensemble des personnes mobilisées contre l'exploitation du calcaire local. En tout cas, ce portrait-robot contraste avec le profil du biologiste, président de l'ASM et membre du conseil communal d'Eclépens.

A la question de savoir s'il y a eu un sondage concernant la présence du cimentier, le syndic répond que « ce n'est pas nécessaire car celui-ci serait largement favorable. Seule une faible minorité dans le village se mobilise contre l'exploitation du Mormont ». Cependant, ce qui apparaît clairement, ce sont les divisions profondes entre résidents sur la question. « Certains désormais se détestent », affirme en ne plaisantant qu'à moitié un villageois lors d'une discussion de café. Il y aurait, d'un côté, ceux qui ont un lien étroit avec l'entreprise. Qui y est employé, qui a vu des membres de sa famille y travailler. De l'autre, ceux qui souhaitent avant tout la sauvegarde du paysage. Et si la position du syndic est difficile, c'est que l'entreprise constitue un apport évident pour la commune.

APPORTS SUBSTENTIELS, CIMENT LOCAL ET DÉSACCORD DURABLE

L'exploitation du Mormont a permis la découverte de vestiges archéologiques celtés. Un plus pour certains, une découverte négligeable face à l'intégrité du paysage pour d'autres. Au vu de l'ampleur des trouvailles, Cyrille Roland avoue qu'ils ont « eu une grosse surprise, car si elles avaient été des vestiges construits, comme des temples ou des murs, il aurait fallu revoir les plans d'exploitation ». Mais dès le départ, l'entreprise collabore avec le Canton au bon déroulement des fouilles.

Et l'accueil par les employés marque cette volonté de se montrer coopératif, transparent et didactique. Pas d'escalade dans la carrière, mais deux heures consacrées par Alain Kouo et Cyrille Roland, respectivement porte-parole et responsable environnemental de l'usine, pour fournir des explications techniques détaillées.

Et l'entreprise a de quoi justifier sa présence à Eclépens. La situation entre une source d'argile – autre exploitation qui se déploie sur la colline qui fait face au Mormont – et ce dernier, mine de calcaire par excellence, ainsi que la proximité des lignes ferroviaires qui permettent en plus de camions le départ de trains quotidiens, font de ce lieu l'endroit idéal pour la production de ciment.

Afin de comprendre l'utilité du gigantesque four, la démonstration commence par un coup d'œil au cœur du « volcan ». Une microscopique – compte tenu du gigantisme de la machine – lucarne permet de regarder quelques instants l'impressionnant bouillon de la lave en fusion.

Au-delà de la cuisson du ciment, cette marmite est aussi un four « qui joue un rôle très important dans la chaîne de valorisation des déchets en Suisse et dont l'efficacité est inégalée. Certains déchets spécifiques ne peuvent être détruits autrement qu'ici où ils sont brûlés à 2000° ». Ainsi, ce sont les pneus usagés d'un bassin de population de 4 millions de personnes, des déchets carnés, des boues d'épuration, des déchets de peinture, des solvants usagés, des bois pollués et des plastiques non recyclables qu'Holcim utilise dans son four qui est alimenté à deux-tiers par ces combustibles de substitution contre un tiers de petcoke.

« Ce service, seuls les fours à très haute température comme ceux des cimenteries peuvent le rendre », certifie Cyrille Roland, avant d'ajouter que c'est à Eclépens qu'a pu être éliminée une partie des terres polluées de l'accident ferroviaire de Daillens, qui a eu lieu à deux pas de l'usine. Cet argument ne convainc pas Alain Chanson, qui souligne que « seules 200 tonnes ont été brûlées sur place, contre 600 tonnes les plus polluées qui ont été emmenées en Suisse allemande, vers des fours plus performants ».

La chaleur dégagée par le « volcan » est récupérée afin de permettre un chauffage à distance, géré par l'entreprise Cadtime également établie à Eclépens. Celle-ci fournit

la zone industrielle ainsi que les foyers et quelques bâtiments publics des communes alentour. A son domicile, le municipal ne dispose pas de cette installation, car le coût du remplacement de son système électrique serait trop important. Alain Chanson, quant à lui, a été obligé de l'accepter puisqu'il était prévu pour les nouvelles constructions de son quartier.

Du point de vue fiscal, enfin, « nous recevons de la part d'Holcim des impôts qui ne sont pas négligeables », reconnaît volontiers Claude Dutoit. En effet, le taux d'imposition d'Eclépens est parmi les plus bas du canton de Vaud. Alain Chanson, lui, n'y voit pas un avantage de la seule présence du cimentier, mais de l'ensemble des entreprises de la zone industrielle éclépanaise, comme le centre de tri de La Poste ou encore le spécialiste de l'élimination de déchets spéciaux, Cridex. « L'apport d'Holcim aux revenus de la commune est de l'ordre de 3% du total des revenus! Ce n'est rien... », comptabilise-t-il.

Au final, le syndic d'Eclépens reconnaît: « c'est vrai, c'est un peu dénaturé, mais c'est une carrière ». Pour lui, rien ne remplace le ciment local: « alors arrêtons d'être égoïste, tout le monde a besoin de ciment! Construire des usines en Pologne ou en Hongrie, est-ce une solution? Simplement pour que nous préservions notre cocon? »

Holcim allègue aussi la production locale, puisqu'une gigantesque banderole placardée sur un silo de la cimenterie prône: « du ciment local pour une société durable ». Alain Kouo le souligne: « nous avons une responsabilité sociale qui est de produire et de promouvoir un ciment local, qui sert à toute la Suisse romande ». Mais Alain Chanson reste inébranlable: « cela devient de moins en moins tabou de transporter le ciment. Nous sommes trop confinés dans notre pays, conclut le président de l'ASM, cette cimenterie n'a plus sa place dans une région qui compte de plus en plus d'habitants. »

LAURA LOSE

WWW.SALUVONSLEMORMONT.CH